

Le petit journal de la CFTC MAE

n° 29 Décembre 2022

Bilan électoral plutôt très satisfaisant pour conclure 2022

Grâce à l'investissement de beaucoup d'entre vous et à votre soutien général pour voter Alliance du Trèfle, nous avons obtenu un siège au CSA ministériel, ce qui permettra de vous défendre toujours mieux et vous informer. Nous ferons le nécessaire pour faire remonter certains sujets au niveau national car nous avons aussi obtenu des sièges en CSA de réseaux. Voici la liste des résultats des scrutins les plus importants mais nous avons aussi gagné d'autres sièges en scrutin local non précisés ci-dessous.

La CFTC MAE au sein de l'Alliance du Trèfle a obtenu :

* CSA nationaux :

- CSA ministériel : nous gardons notre siège qui assure les moyens syndicaux (décharges syndicales, autorisations d'absence et subvention)
- CSA Alimentation : 2 sièges
- CSA Forêt Agriculture (nouveau) : 1 siège
- CSA DRAAF-DAAF : 1 siège
- CSA Administration centrale : 3 sièges (soit un de plus)
- CSA FranceAgriMer : 1 siège
- CSA ASP : 2 sièges

* CSA DRAAF-DAAF :

- DRIAAF : 2 sièges (soit un de plus)
- DRAAF Nouvelle-Aquitaine : 1 siège
- DAAF Martinique : 1 siège

Pour les CSA locaux, la liste est plus longue !

Et l'Alliance du Trèfle en union avec la CFDT :

* CAP et CCP : sous l'intitulé Unis Pour Tous

- CAP A+ : 3 sièges (sur 4 !)
- CAP A : 3 sièges
- CAP B : 1 siège
- CAP C : 1 siège
- CCP A : 3 sièges
- CCP B/C : 1 siège

* CSA DRAAF :

- DRAAF Bretagne : 2 sièges
- DRAAF Centre-Val-de-Loire : 1 siège
- DRAAF PACA : 2 sièges (avec 42% des suffrages)

Réforme des retraites : le sujet des débats du début de 2023

La présentation de la réforme des retraites sera précisée le 10 janvier prochain. Toutefois Olivier Dussopt, ministre du Travail, a apporté quelques informations le 15 décembre sur son application sur les fonctionnaires. Le maintien de la règle de calcul des retraites des fonctionnaires sur la base des six derniers mois serait confirmé ; mais il a été redit la volonté du gouvernement de reporter l'âge de départ de 62 à 64, voire 65 ans, en indiquant qu'il ne faudra aller pas au-delà des 43 annuités requises pour obtenir le taux plein. Les catégories actives de la fonction publique permettraient à certains fonctionnaires un départ anticipé à la retraite (57 voire 52 ans), pour des postes présentant un "risque particulier" ou générant des "fatigues exceptionnelles". Ce système des "catégories actives" serait maintenu mais l'âge de départ à la retraite des concernés devrait évoluer à la proportion du relèvement de l'âge légal. Pour la pénibilité, il n'a évoqué

Les vœux de toute notre équipe à votre intention ?

*Plein de jolis moments de joie et de réussite pour conclure cette année 2022
et pour débiter celle de 2023,
avec toujours autant de souhaits d'être à vos côtés!*

que les métiers du soin pour le moment. Pourtant un compte professionnel de prévention C2P permettrait, selon l'exposition aux risques, de partir jusqu'à deux ans avant l'âge légal comme cela se pratique dans le secteur privé ... Il est temps que cet outil serve aussi dans la fonction publique.

Utilisation des congés 2022 : des assouplissements pour les agents de l'administration centrale et des services déconcentrés

La note de service SG/SRH/SDCAR/2022-918 indique que les congés constatés au 31 décembre 2022 pourront être reportés jusqu'au 31 janvier 2023. Toutefois, l'ouverture d'un Compte Epargne Temps pour ceux qui n'en auraient pas doit se faire avant le 31 décembre ; en revanche, son alimentation est reportée au 1er février 2023. La méthode d'abondement du CET est bien indiquée dans cette note.

Les derniers avancements et promotions enfin connus

Les tableaux d'avancement de grade pour 2023 ont été publiés sur l'Intranet du MASA pour plusieurs corps. Nous vous invitons à vous rendre sur le site de l'Alliance du Trèfle pour les retrouver plus aisément. <https://lesitedutrefle.wordpress.com/2022/12/16/publication-des-tableaux-d'avancement-de-grade-2023/>. Pour l'an prochain, n'hésitez pas à nous mandater car c'est mettre un atout de plus dans la balance.

A l'année prochaine ! Les membres du bureau CFTC MAE

